

Communiqué de presse

La commune de Faverges-Seythenex sélectionnée pour intégrer le programme national « Petites villes de demain ».

*L'éligibilité de Faverges-Seythenex au programme « Petites villes de demain »
est un élément déterminant dans l'accompagnement des projets de la ville
et de sa politique de développement.*

Un programme national conduit sur six ans

Lancé le 1er octobre 2020 par Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales, le programme « Petites villes de demain » vise à accompagner les villes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralité dans leur bassin de vie (accès aux services, aux commerces, à la santé, activités économiques essentielles, culturelles, etc.) et qui présentent des fragilités sur le plan économique, social ou environnemental. « Petites villes de demain » vise à la revitalisation des centres-villes. C'est un programme qui accélère les projets du territoire, pour l'amélioration des conditions de vie des habitants.

Ce programme intervient au moment où notre pays connaît une crise sanitaire et économique sans précédent. A l'échelle nationale, le programme est conçu pour soutenir 1 000 communes et intercommunalités sur six ans (2020-2026) et permettra de déployer 3 milliards d'euros. Il s'adresse aux villes de moins de 20 000 habitants, pour conforter leur rôle de centralité, renforcer le maillage du territoire et leur permettre de faire face aux enjeux démographiques, économiques ou sociaux à venir.

« Petites villes de demain » sera déployé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et s'inscrit dans le cadre de l'Agenda rural déployé par le Gouvernement depuis 2019. À ce titre, les « Petites villes de demain » pourront bénéficier immédiatement des crédits de la relance pour le financement de leurs projets qui contribueront aux trois priorités du plan que sont l'écologie, la compétitivité et la cohésion.

Faverges-Seythenex, petite ville de demain

Pour faire partie de cette démarche nationale, la commune de Faverges-Seythenex, en lien avec la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy (CCSLA), a déposé sa candidature auprès du Préfet de la Haute-Savoie. Le 14 décembre dernier, l'Agence Nationale des Territoires a publié la liste des communes retenues au titre du programme, Faverges-Seythenex faisant partie des 18 villes sélectionnées en Haute-Savoie.

La commune dispose de 18 mois pour déposer son projet et signer de concert avec la CCSLA une convention qui engagera un grand nombre de partenaires. Ce programme d'appui sera élaboré en partenariat avec les collectivités territoriales, la Banque des Territoires, les chambres consulaires, la mutualité sociale agricole et de nombreux autres partenaires publics et privés afin de revitaliser les fonctions de ville centre en termes d'accès aux services, aux commerces, à la santé, aux activités économiques, événementielles et culturelles... Cette étape implique le recrutement d'un chef de projet pris en charge par la Banque des territoires et par l'Etat à hauteur de 75%.

Parmi les actions envisagées, l'accent pourra être mis sur l'accélération de la transformation du parc de logements, le maintien et le développement des commerces et services, l'incitation à l'adoption de pratiques écologiques, la valorisation du patrimoine, l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Contact presse :

Florence Leproust – responsable communication ville de Faverges-Seythenex - 06 16 84 58 38 - com@faverges.fr